



Conseil supérieur de l'Éducation du 8 juin
Déclaration liminaire de Laurent Escure,
Secrétaire général de l'UNSA Éducation

Monsieur le Ministre,

L'UNSA Éducation, fédération de tous les métiers de l'Éducation, souhaite vous dire quelques mots avant que ne se déroule l'ordre du jour de cette indispensable instance de concertation et de consultation qu'est le CSE.

Notre École, c'est-à-dire notre système scolaire et universitaire, est à bout de souffle. Rendue exsangue par la purge budgétaire qu'elle a subie, elle est devenue non seulement le théâtre de la reproduction sociale mais également désormais celui de l'injustice et du creusement des inégalités. C'est insupportable.

Je viens de parler moyens, ils seront certes indispensables mais nous le savons déjà, ils ne suffiront pas. En effet les 150 000 jeunes sortant sans qualification et le taux d'échec en licence sont, depuis quinze ans, les deux « constantes macabres » de notre service public d'Éducation. Cette incapacité à relever le défi de la démocratisation réelle et à tenir les promesses de la République existait donc bien avant la cure d'amaigrissement forcée que nous avons connue.

C'est bel et bien le cœur du logiciel de notre système qu'il faut changer ; pour qu'il passe du tri sélectif précoce à l'inclusion et de l'élitisme pseudo-républicain à la réussite de tous.

Il est pour cela urgent d'en finir avec un parcours où les jeunes doivent en permanence prouver qu'ils ont le « niveau ». Ce fameux « niveau » qui leur permet de passer chaque étape les menant au sésame de la filière S puis de les conduire ensuite au « Graal » des classes préparatoires.

Partant du principe, reconnu dans les enquêtes internationales, que les bons élèves s'en sortent toujours quel que soit le système, inversons donc enfin ce cycle infernal du tri permanent.

L'École ne doit plus être ce lieu d'épreuves quotidiennes, à tous les sens du terme, mais au contraire être un creuset commun : celui de la construction du bagage indispensable à chacun pour qu'il réussisse sa vie sociale et civique. Notre institution le doit à tous. Elle justifiera ainsi, auprès de l'opinion et des familles, la confiance et la priorité budgétaire dont elle est désormais bénéficiaire.

Et si la réduction de l'échec en licence doit mobiliser tous les acteurs concernés autour d'une réflexion sur le parcours « bac -3/bac +3 », faire réussir toute une génération, c'est-à-dire chaque élève, passera par la mise en place d'un vrai socle commun dont on tirera toutes les conséquences.

Permettre à chacun de maîtriser, dans ce socle, les compétences attendues pour être un citoyen du XXI^e siècle et pour préparer son insertion professionnelle, impose dans le parcours École-Collège de revoir les contenus, les méthodes ainsi que les outils d'évaluation. Les métiers et les rythmes devront être, eux aussi, remis à plat, au service du socle. La formation initiale et continue des professionnels de l'Éducation doit, quant à elle, être reconstruite notamment en fonction de cet objectif.

Cette réforme devra s'appuyer sur tous les partenaires de l'Éducation et envisager à la fois l'éducation formelle et non formelle. Il faudra également sur de nombreux chantiers établir des coopérations étroites avec les autres ministères « éducatifs » (celui de l'Enseignement supérieur comme celui des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative).

Si le chemin tracé est bien celui-là, vous trouverez avec l'UNSA Éducation et ses syndicats des partenaires exigeants mais prêts à être des « coproducteurs » de la refondation de notre Éducation. Nous y participerons avec tous ceux qui, dans cette instance, ont su depuis longtemps dépasser leurs intérêts corporatistes et qui forment aujourd'hui un bloc réformiste majoritaire.

Le Conseil supérieur de l'Éducation, de par la diversité de ses membres et des sensibilités qui y sont représentées, est une institution majeure pour la concertation. Il est de votre responsabilité qu'il puisse tenir sa place dans la dynamique de la refondation. Pour cela, il doit être régulièrement réuni et ses membres doivent être à nouveau associés et écoutés.

L'UNSA Éducation vous propose du reste, une fois que la loi d'orientation sera mise en place, qu'un rendez-vous annuel de la refondation puisse avoir lieu en votre présence dans ce Conseil.

Vous, ministre de l'Éducation nationale, vous pouvez redonner au Conseil supérieur toute sa place dans le processus qui doit conduire notre service public d'Éducation à franchir une nouvelle étape dans la droite ligne de l'espérance humaniste portée par l'idée républicaine.

Vous, ministre de l'Éducation nationale, vous devez mobiliser tous les personnels de l'Éducation pour qu'ils retrouvent le sens perdu de leurs missions et qu'ils s'engagent dans ce nouvel acte de démocratisation de notre École.

Vous, ministre de l'Éducation nationale, vous pouvez, avec les membres du Conseil supérieur de l'Éducation, mettre en mouvement l'ensemble de la communauté éducative.

Vous l'avez compris, l'UNSA Éducation et ses syndicats seront exigeants pour le changement. Exigeants pour que le changement soit réel mais aussi exigeants pour qu'il soit compris par ceux qui vont le mettre en oeuvre et par ceux qui doivent en bénéficier.

Monsieur le Ministre, je vous remercie de votre attention.